

Lausanne, le 12 juin 2018  
**Communiqué de presse**

## Deal de rue : prévention, dissuasion et sanctions Pour le PLR Vaud, le deal de rue n'est pas une fatalité

**Pour le PLR Vaud, le deal de rue n'est pas une fatalité. Le parti a présenté ce matin des mesures concrètes et efficaces pour stopper le laisser-faire et l'impunité. Il souhaite agir aux trois niveaux, communal, cantonal et fédéral, contre le trafic de stupéfiants dans des lieux publics, via des mesures alliant prévention, dissuasion, sanctions et procédure pénale.**

Prendre des mesures urgentes pour contrer le trafic de drogue sur l'espace public, en assurant un dispositif efficace de la chaîne pénale et des places de détention en suffisance, c'est ce que le PLR Vaud a demandé au Conseil d'État mardi dernier (résolution Marc-Olivier Buffat et consorts). Aujourd'hui, le PLR revient avec 4 textes, dont 3 seront déposés au Parlement cantonal et 1 à l'échelon communal (cf. ci-dessous). Le PLR Vaud rappelle qu'il est déjà intervenu sur le sujet à plusieurs reprises. Il revient avec de nouvelles propositions face à un fléau qui se chronicise et qui ne cesse de s'étendre sur les sites urbains et périurbains, poussant des acteurs de la société civile à tirer la sonnette d'alarme. Les autorités doivent maintenant passer de la parole aux mesures concrètes.

Les dealers participent à un trafic à haut risque pour la santé publique, ils occupent illégalement l'espace public et leurs opérations engendrent insécurité et troubles à l'ordre public. De par leur attitude active, ils incitent à la consommation de stupéfiants. Le laisser-faire qui a régné jusqu'ici nous amène aujourd'hui à faire face à des situations intolérables. Certains dealers semblent avoir pris à leur compte le slogan des sucreries à l'effigie de l'ourson doré « Pour les grands et les petits » ; leur présence aux abords des écoles est tout simplement intolérable. Il est urgent d'allier de façon pragmatique prévention et sanctions, en adoptant une attitude cohérente (au contraire de la gauche par exemple, qui, mue par une vision angélique, mélange « répression » et « incitation »).

Parce qu'il s'agit d'une problématique communale, cantonale et fédérale, le PLR Vaud compte sur un front uni des autorités aux différents échelons. Le trafic se déplace, il s'agit de le traquer, de le rendre indésirable partout et de désorganiser les réseaux. C'est pourquoi le PLR agira aux trois niveaux avec un paquet de mesures, allant de la prévention, au renforcement des sanctions, en passant par la chaîne pénale et les places de détention :

### Résumé des interventions :

- **Au niveau cantonal et fédéral :**

#### **Initiative parlementaire du Groupe PLR au Grand Conseil « Révision de la LFStup : Pour des peines privatives de liberté en cas de trafic dans l'espace public »**

But : définir des sanctions dissuasives et aisément applicables. Pour ce faire, le PLR Vaud propose de modifier la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (LFStup) afin que les dealers participants à un trafic soient sanctionnés par une peine privative de liberté, allant jusqu'à 6 mois en cas de récidive. La peine pécuniaire est exclue, car insuffisamment dissuasive.

- **Au niveau cantonal :**

**Résolution Marc-Olivier Buffat et consorts « Lutte contre le deal de rue »** (déposée le 05.06.2018)

But : renforcer l'efficacité de la chaîne pénale et créer davantage de places de détention. Intégrer les polices régionales aux réflexions et actions.

**Motion Guy Gaudard « Prévention du deal de stupéfiants dans le milieu scolaire »**

But : renforcer la prévention en milieu scolaire par la création, notamment, d'ateliers de réflexion sur la problématique des drogues.

**Interpellation Jean-Daniel Carrard « Est-ce qu'il y a une collaboration intercantonale quant à la gestion des places de détention, et si oui quelle est-elle ? »**

But : apporter des solutions au manque de places dans les prisons. Faire l'état des lieux de la collaboration intercantonale et étudier les pistes à développer, comme la création d'un centre de détention intercantonal.

- **Au niveau communal (Lausanne) :**

**Postulat Philippe Miauton : « Pas de deniers publics dans la boulette! »**

But : faire en sorte que les associations subventionnées par la ville et destinées à l'aide aux personnes dans le besoin n'attirent et ne soutiennent pas le deal.

*Annexes* : textes des cinq dépôts cités ci-dessus.

---

**Contacts:**

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Grégory Devaud**, chef de groupe PLR au Grand Conseil, 079 641 64 37

**Philippe Miauton**, président du PLR lausannois, 079 277 68 41

**Frédéric Borloz**, conseiller national PLR, 079 204 43 30

**Laurine Jobin**, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65